

de cette dévotion la réparation et la consécration. Par la réparation, communions, amendes honorables, sacrifices, pénitences de toutes sortes, le chrétien cherche à effacer le mal que font à la gloire de son Rédempteur les ingratitude des méchants ; par la consécration, le chrétien reconnaît la royauté de Jésus-Christ sur son âme et sur son corps, sur tous les hommes et sur le monde. Et c'est par de tels actes de foi que les fidèles adorateurs du vrai Dieu pourront le plus efficacement empêcher le flot des blasphèmes, des révolutions et des impuretés, qui menace aujourd'hui l'existence même de la société, de submerger le monde.

Que tous les catholiques se fassent donc un devoir d'entendre la messe (bien qu'elle ne soit pas d'obligation, ce jour-là) vendredi, le 27, fête du Sacré-Cœur de Jésus ; qu'ils tâchent d'y communier, si possible, " pour consoler le Sacré-Cœur des blasphèmes, des insultes, de l'oubli, des froideurs dont il est l'objet de la part de tant d'âmes qu'il a rachetées " ; qu'ils ne manquent pas d'y faire, en esprit d'amour et de pénitence, l'acte d'amende honorable et de consécration, couronnant ainsi par ce grand acte d'amour envers notre Rédempteur et notre Roi ce beau jour du Sacré-Cœur, que l'autorité diocésaine nous demande de célébrer désormais tous les ans, au vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement, par une " fête particulière ".

ANTONIO HUOT, ptre.

LETTRE DE SON ÉMINENCE

Son Éminence le Cardinal Archevêque adressait il y a quelques semaines la lettre suivante au R. P. Archambault, S.J., à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Œuvre des Retraites fermées :

Archevêché de Québec, le 5 mai 1919.

Au R. P. Archambault, S.J.

Directeur de l'Œuvre des Retraites fermées

Villa Saint-Martin, près Montréal.

Mon cher Père,

Je viens d'apprendre que vous fêterez au mois de juin le dixième anniversaire de la fondation de l'Œuvre des Retraites fermées. Je profite de cette occasion pour exprimer publique-